LA GAZETTE D'ACHENHEIM

LE MOT DU MAIRE

Chères Achenheimoises, chers Achenheimois,

Le printemps, affichant quelques semaines d'avance, est souvent synonyme d'une activité sociale qui reprend. La Commune n'échappe pas à ce constat : les nombreuses animations devant nous, les moments citoyens de rencontre sous forme de réunions publiques ou de réunions de quartier en témoignent. Profitons de ces temps consacrés au **Vivre ensemble**.

Le périscolaire Simone Veil est désormais ouvert. J'ai très régulièrement évoqué ce beau projet dans la Gazette ; l'aménagement phare de notre mandat est maintenant une réalité pour le plus grand plaisir de nos enfants qui disposent de conditions d'accueil optimales. C'est une fierté collective qui dépasse toutes les satisfactions personnelles tant les partenaires de ce projet ont été nombreux. Ce type d'équipement, lancé dès le début de notre mandat en 2020, s'inscrit dans le temps long.

C'est également le cas pour de nombreux chantiers, communaux ou eurométropolitains, qui structurent notre commune. L'accès Wienerberger est désormais également une réalité et les autres projets du mandat sont lancés : ils devraient démarrer, dans leur phase travaux, dans la dernière partie de notre mandat. Ces travaux à venir vont générer des désagréments mais ils sont nécessaires pour assurer un avenir serein et apaisé.

Notre printemps et notre été seront résolument animés ; difficile d'évoquer toutes les animations tant nos associations sont actives. Une mention particulière tout de même pour les olympiades organisées dans le cadre de l'année des JO, par notre Conseil Municipal des Enfants (CME). Le sport, notamment le sport loisirs et santé, fait partie de nos préoccupations ; le CME s'en est emparé et nous concocte de belles surprises.

Qu'il s'agisse de travaux d'aménagement ou d'animations festives, **notre village nous offre un cadre de vie agréable qui se construit au quotidien.** Le Comité citoyen va poursuivre son initiative de journées citoyennes de travaux et la Commune organise, le 20 avril prochain, son Osterputz. Et puisque je parle de cadre de vie, je remercie, une nouvelle fois, notre équipe technique pour les décorations de Pâques qui agrémentent notre village.

Je vous souhaite une bonne lecture de la Gazette et de beaux moments festifs à venir !

Au plaisir de vous rencontrer prochainement !

Votre Maire, Valentin RABOT

Achenheim

Une terre qui construit l'histoire

BULLETIN N° 12 / PRINTEMPS 2024

RÉTROSPECTIVE SUR LE 1er TRIMESTRE

CÉRÉMONIE DES VŒUX LE 12 JANVIER

Une cérémonie des vœux bien chaleureuse qui a permis d'égrener les actions 2023 et de présenter les projets 2024.

Cette cérémonie, désormais ouverte à tous les habitants d'Achenheim, permet un nouveau moment de rencontre et d'échanges. Ce fut l'occasion de relever :

- Les services et animations au profit de toutes les tranches d'âge, avec une mention particulière pour nos enfants ;
- Les aménagements et travaux qui améliorent notre cadre de vie ; nouveaux locaux périscolaires, voirie, lutte contre les inondations, pistes cyclables ;
- Les initiatives citoyennes – réunions publiques et réunions de quartier – et l'activité du Comité Citoyen et du Conseil Municipal des enfants ;
- La gestion rigoureuse de nos ressources.

... se donner les moyens et l'envie de faire battre le cœur de notre village et **placer le Vivre Ensemble au cœur de nos préoccupations**. Une belle soirée, simple et conviviale.

ACCUEIL DES NOUVEAUX RÉSIDENTS

L'accueil des nouveaux arrivants est dorénavant un moment incontournable : sous un format convivial et sans formalisme, la municipalité a présenté la Commune le vendredi 16 février 2024. De longs échanges ont ensuite pris le relais : de quoi apprendre à se connaître et à partager notre beau village. Un moment bien sympathique... et utile pour tout le monde !

RÉTROSPECTIVE SUR LE 1er TRIMESTRE

RAMASSAGE ET BROYAGE DES SAPINS

4e ÉDITION LE 13 JANVIER 2024 !

Près de 400 sapins ramassés et broyés pour en faire du paillage. 4 tonnes de broyat. Une initiative utile qui rend service et qui valorise l'environnement.

Encore une initiative rentrée dans les traditions de la Commune.

ACTIVITÉS ASSOCIATIVES

La Compagnie Génération Cirque a fait salle comble les 19,20 et 21 janvier 2024 lors de ses 3 représentations du spectacle Transit au Point d'Eau à Ostwald. Les arts circassiens en fil conducteur, de la danse, de la poésie... Un spectacle de qualité pour cette association d'excellence d'Achenheim.

L'association FAR (Familles Achenheim Réunies) a quant à elle fait la part belle aux jeux de société, le dimanche 21 janvier après-midi. Des dizaines de jeux étaient proposés : qu'ils soient de stratégie, de hasard ou de réflexion, ces jeux ont permis aux familles de se regrouper et de se rencontrer. Des goûters et une collation ont agrémenté le tout.

Bravo à FAR pour cette belle initiative qui s'inscrit pleinement dans ses objectifs et qui contribue au vivre ensemble auquel la Commune tient tant.

Ambiance toujours aussi festive malgré une météo capricieuse. Des déguisements, des maquillages, de la musique, des danses... et des friandises... sans modération ! Une belle après-midi carnavalesque entre petits et grands organisée par l'association FAR le samedi 23 mars.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

2024, UNE ANNÉE D'ÉVÉNEMENTS

VISITE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Cette année 2024 aura commencé pour nos jeunes élus par une journée inoubliable. Le 18 janvier, à l'invitation de Madame BUFFET notre députée de circonscription, ils sont allés visiter l'Assemblée nationale. Accueillis par Mme la Députée, ils ont été conviés à un cocktail déjeunatoire dans les salons de la Questure. Surpris et presque intimidés par les lieux et par le service des majordomes ils ont goûté aux mets proposés. Séance de cinéma ensuite pour les projeter dans la visite qu'ils allaient faire. Confiés à un guide très pédagogue, ils ont arpenté la Salle des Pas Perdus, croisé les gardes républicains et visité d'autres salles avant de rejoindre le lieu qui les a tous marqués, l'Hémicycle. Mme BUFFET les a ensuite rencontrés dans une Salle de la Questure pour un moment d'échanges. Assis chacun à son pupitre muni d'un micro, ils lui ont posé beaucoup de questions, curieux de connaître son rôle de députée et comment elle l'assume.

Et pour finir, ils ont eux aussi répondu aux questions de Mme BUFFET en lui expliquant ce qu'ils font et comment ils se sentent citoyens avec les projets qu'ils mettent en place. Ils sont revenus à Achenheim émerveillés par la visite et avec des souvenirs qu'ils auront toujours la fierté de partager avec leurs parents et camarades.

Un grand merci à Madame BUFFET et à ses collaborateurs pour cette belle journée offerte à nos jeunes élus.

JOURNÉE SPORTIVE D'ACHENHEIM

Un deuxième événement marquera cette année : le 2e projet de leur mandat, ***«La Journée Sportive d'Achenheim»*. Elle aura lieu le samedi 29 juin.** Nos jeunes élus préparent cette manifestation qu'ils veulent festive et pleine d'animations, d'initiations et de compétitions. Cette journée s'adressera principalement aux enfants de 6 à 13 ans qu'ils soient sportifs ou simplement curieux de découvrir des disciplines sportives. Le Conseil Municipal des Enfants communiquera auprès de l'école élémentaire, du collège et sur le site internet communal. **NOTEZ CETTE DATE ET VENEZ NOMBREUX, ILS COMPTENT SUR VOUS !**

INSCRIPTIONS RENTRÉE SCOLAIRE 2024-2025

Les enfants concernés

- Ceux nés en 2021 entrant en Petite Section de maternelle.
- Ceux nés en 2018 entrant au Cours Préparatoire.
- Les enfants dont les parents sont nouvellement installés à Achenheim.

La procédure d'inscription se fait en deux étapes :

1 - L'INSCRIPTION EN MAIRIE

- **Du 2 au 12 avril, sur rendez-vous, tél. : 03 88 96 00 72**

Les documents nécessaires à l'inscription : justificatif de domicile, livret de famille, carnet de santé de l'enfant ou certificat médical attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires.

Le certificat d'inscription est remis aux parents.

2 - L'ADMISSION À L'ÉCOLE

- **À l'école élémentaire : les 15 et 16 avril, sur rendez-vous, tél. : 03 88 96 11 87**
- **À l'école maternelle : les 17 et 18 avril, sur rendez-vous, tél. : 03 88 96 11 97**

INAUGURATION OFFICIELLE DU PÉRISCOLAIRE SIMONE VEIL LE 15 MARS 2024

C'est désormais officiel... notre nouvel équipement périscolaire et petite enfance s'appelle **Simone Veil**. Près de 150 votes citoyens et une très forte majorité s'est portée sur cette femme de conviction qui a œuvré toute sa vie au profit de la construction européenne, de la réconciliation franco-allemande et pour le respect des droits des femmes.

Lancé dès le début du mandat, ce projet a été exemplaire tant il a respecté le programme des travaux, le budget et les délais.

Cet équipement est dédié aux enfants : les bébés avec le Relais Parents Enfants, les écoliers avec le périscolaire et la rénovation énergétique de l'école. Les abords seront aménagés lors des travaux de la Rte de Strasbourg en 2025/2026 avec une dépose minute et le traitement du croisement avec la rue Jean de la Fontaine et la traversée vers le gymnase.

L'inauguration a été l'occasion de remercier tous ceux qui ont participé à cette belle réalisation : les entreprises, les financeurs, les riverains du quartier, les enseignants et agents du périscolaire, et les services de la mairie.

Longue vie à notre périscolaire Simone Veil !

VIVRE ENSEMBLE

RÈGLES DE BON VOISINAGE

La qualité de vie dépend de la bonne volonté de tous, savoir vivre en société c'est respecter les autres, il faut accepter les inconvénients inhérents à cette vie en société. La liste des sources de litiges entre voisins n'est pas exhaustive, on comprend donc facilement l'intérêt de connaître certaines règles de droit.

Les services de la mairie sont à votre disposition pour vous informer du contenu des différents textes et arrêtés en vigueur relatifs au respect du voisinage.

Le bruit

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

À cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au samedi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h30 ;
- les dimanches et les jours fériés : de 9h00 à 12h00.

La divagation des animaux – La propreté

La divagation des chiens, les nuisances sonores provoquées par les aboiements intempestifs, les déjections sont autant de sources du mécontentement de certains de nos concitoyens. Les chiens ne peuvent circuler que tenus en laisse. Par ailleurs des distributeurs de sacs ont été installés dans la commune afin de maintenir la propreté.

Les plantations

Entre 2 propriétés privées le Code Civil impose une distance de 50 centimètres pour les plantations ne dépassant pas 2 mètres de hauteur et une distance de 2 mètres pour les plantations dont la hauteur est supérieure à 2 mètres. L'élagage des haies est obligatoire en bordure du domaine public ou privé. On peut contraindre son voisin à couper les branches et ronces qui dépassent sur sa propriété, mais on ne peut pas exécuter cette opération soi-même.

Le brûlage des déchets

Tout brûlage à l'air libre y compris pour les déchets issus de tailles de haies ou d'arbres est strictement interdit par arrêté préfectoral. Les déchets verts doivent être conduits à la déchetterie. Pas de réglementation particulière pour les barbecues mais attention à ne pas incommoder vos voisins par la fumée.

Le bornage

Le droit de propriété est absolu, tout empiètement même minime constitue une atteinte au droit de propriété. Recourir à un bornage effectué par un géomètre-expert peut éviter des conflits de voisinage. C'est une opération qui consiste à définir la limite précise entre deux propriétés privées. Il existe deux types de bornage : le bornage amiable et le bornage judiciaire.

2 NOUVELLES ASSOCIATIONS

LES COPAINS D'ABORD

Une nouvelle association de pêche a été créée à Achenheim. L'Amicale de pêche « Les Copains D'Abord » sera ravie de vous accueillir à partir du 1er mai 2024.

Les personnes intéressées peuvent s'informer à l'adresse mail suivante : copainsdabord67204@gmail.com

Thierry et Véronique vous attendent avec impatience !

COCCI ELLES ROSES

L'association a pour but de promouvoir toutes actions dans le cadre de la lutte contre le cancer du sein. L'association accompagne les jeunes femmes atteintes d'un cancer du sein pendant et après la maladie. Elle lutte contre l'isolement de celles-ci.

Nous pouvons d'ores et déja vous annoncer un grand week-end de solidarité et d'entraide dans le cadre d'octobre rose les 19 et 20 octobre 2024. Un article complet à ce sujet paraîtra dans le prochain bulletin communal.

La présidente, Johanne Dirian : 06 81 46 75 36
cocciellesroses@gmail.com

VIVRE ENSEMBLE

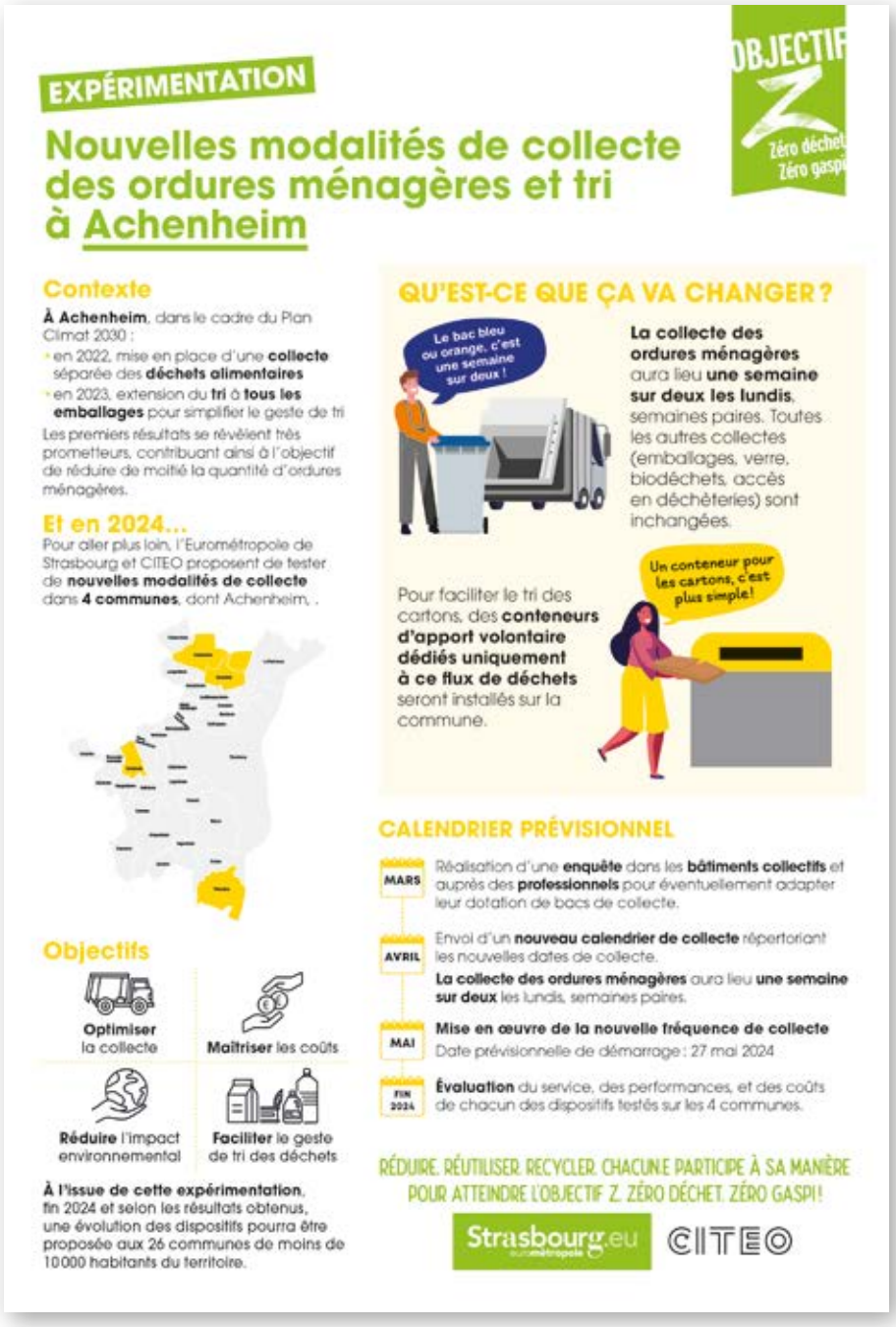

LES COMPTEURS GAZ DEVIENNENT COMMUNICANTS

À compter du lundi 22 avril et jusqu'au vendredi 3 mai 2024, R-GDS remplacera les compteurs gaz de ses clients à Achenheim par de nouveaux compteurs gaz communicants. Grâce à cette nouvelle génération d'appareils, la relève et la transmission de l'index sont entièrement automatisées.

Le compteur gaz communicant transmet chaque jour les données de consommation relevées par un signal radio chiffré. Ces données sont automatiquement traitées par R-GDS et accessibles à tout moment dans un espace en ligne personnel sécurisé : **monespace.r-gds.fr**.

En savoir plus par téléphone au 03 88 79 57 50 ou sur notre site internet : **www.r-gds.fr/compteur-communicant**.

LA COMMUNE ANTICIPE LES GRANDES CHALEURS

La présence du moustique tigre a été mise en évidence au cours de l'été 2023, c'est pourquoi nous prenons le parti d'anticiper et prévoyons dès à présent un traitement adapté. Ce traitement consiste à 3 pulvérisations qui auront lieu au début du printemps, à la fin du printemps/avant l'été et durant l'été.

En parallèle, nous vous rappelons que nous avons toutes et tous un rôle à jouer pour limiter sa prolifération. Pour cela il faut absolument éliminer les gites larvaires en supprimant les eaux stagnantes.En parallèle nous vous rappelons que nous avons toutes et tous un rôle à jouer pour limiter sa prolifération. Pour cela il faut absolument éliminer les gites larvaires en supprimant les eaux stagnantes.

L'AGENDA DE PRINTEMPS

AVRIL

6 : Projection ciné-débat – Bibliothèque Municipale

6 : Soirée Antillaise – Association des Amis des Antilles

9 : Conférence sur le diabète – Laboratoire OUILAB

12 : Présentation « Bouger pour rester actif » – SATH/ ATOUT AGE ALSACE

20 : Nettoyage du ban communal

20 : Concert annuel – Harmonie d'Achenheim

27/28 : Messti – Football Club Étoile Bleue

MAI

5 : Marché aux puces – Association Coup de Main, Coup de Cœur

20 : Marché des créateurs

JUIN

1/2 : Exposition photos « Luminance » – Photo club

1/2 : 60 ans d'amitiés entre les Harmonies – Gamshurst

9 : Élections Européennes

23 : Fête de la musique – Harmonie d'Achenheim

29 : Journée sportive d'Achenheim – CME

C'EST NOUVEAU !

De nouvelles initiatives voient le jour au printemps !

Le 9 avril à 19h à la salle polyvalente, le laboratoire OUILAB vous propose une **conférence sur le diabète**.

Animée par le Professeur Michel PINGET, Diabétologue, Président Fondateur du Centre européen d'étude du diabète (CEED) et Docteur Angéline CHABAUD, Biologiste médicale.

En partenariat avec Atout Age Alsace et le Club de Handball Achenheim-Truchtersheim les PIRATHS, la commune propose un cycle de **5 séances d'1h30 d'activité physique** entre le 24 mai et le 21 juin.

Pour en savoir plus, rendez-vous à la séance de présentation du 12 Avril 2024 de 9h30 à 11h à la salle des fêtes. Tous les détails sont à votre disposition à la mairie.

Les samedi 1er et dimanche 2 juin 2024, la Commune de Gamshurst fêtera 60 ans d'amitiés entre les formations musicales d'Achenheim, Bolsbach et Gamshurst en proposant une soirée musicale animée par des célébrités allemandes du show-business. Le prix des places est de 30 € en prévente et 35 € à la caisse du soir. Possibilité d'accès VIP à 75 € incluant repas et boisson. Réservation par mail à : kontakt@saengerbund-gamshurst.de.

Le dimanche 2 juin, après le vin d'honneur et le discours des officiels à 12h, vous aurez la possibilité de déjeuner avant d'écouter les formations musicales à 14h et puis Wolfgang Petry qui interprètera quelques-uns de ses tubes à partir de 15h30. La restauration sera assurée par le club de foot et la chorale pendant les 2 jours.

Dans le cadre de notre jumelage avec la commune de Gamshurst, nous vous proposons d'organiser un transport en commun par car, à condition que le nombre de personnes intéressées soit suffisant. Pour cela, nous vous remercions de bien vouloir **vous inscrire en mairie avant le 30 avril 2024** et nous faire savoir si vous êtes intéressés par la soirée du samedi 1er juin ou la journée du dimanche 2 juin.

PEFC 10-31-3162

INFOS UTILES

MAIRIE ET AGENCE POSTALE COMMUNALE
7 rue des Tilleuls - 67204 Achenheim
Tél. : 03 88 96 00 72
accueil.mairie@achenheim.fr
www.achenheim.fr

BIBLIOTHEQUE
Mairie d'Achenheim
Tél. : 03 88 96 57 87
bibliotheque@achenheim.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi et mercredi : 8h -12 h et 14h - 17h
Vendredi : 8h - 12h et 15h - 18h
Nouveaux horaires agence postale :
Lundi, mercredi et vendredi : 8h - 12h

Mercredi : 9h - 12h et 15h30- 18h
Vendredi : 15h30 - 19h
Samedi : 9h - 12h

EN CAS D'URGENCE

POMPIERS : 18
POLICE : 17
SAMU : 15

GENDARMERIE DE WOLFISHEIM :
03 88 78 20 19

Retrouvez les informations de la commune sur notre page Facebook et sur

Prochaine édition : juin 2024